3. Culture mathématique et préparation pédagogique.

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **L'Enseignement Mathématique**

Band (Jahr): **32 (1933)**

Heft 1: **L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE**

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

l'atelier (cette obligation existe au contraire pour les candidats au professorat de l'enseignement primaire supérieur).

d) Il n'existe aucun enseignement de la législation scolaire.

e) *Préparation pratique.* — On a vu précédemment (arrêté organisant le stage pédagogique) comment est organisé l'apprentissage professionnel.

Sauf en ce qui concerne les élèves de l'Ecole normale supérieure de Sèvres, cet apprentissage professionnel est fait par les candidats auprès des professeurs de l'enseignement secondaire désignés chaque année par le ministre (voir article III et V de l'arrêté).

Pour l'Ecole normale supérieure de Sèvres, des conditions spéciales sont réalisées par la présence d'un lycée de jeunes filles, annexe de l'école normale, comprenant toutes les classes de l'enseignement secondaire, de la sixième à la première. C'est dans les classes de ce lycée annexe, dont les locaux sont attenants à ceux de l'école normale, que les « Sèvriennes » accomplissent leur stage pédagogique. Cette organisation permet un contact très étroit entre les candidates et les professeurs qui dirigent le stage. Les séances obligatoires ont lieu au cours du premier trimestre de la deuxième année d'études, mais il n'est pas rare que les jeunes stagiaires demandent volontairement à retourner, au cours du troisième trimestre, dans les classes où elles ont été admises comme stagiaires au début de l'année.

2. *Contrôle de la préparation professionnelle.*

On a vu (article 5 de l'arrêté relatif au stage pédagogique) que les doyens de facultés et les directeurs de stage adressent chaque année un rapport sur la façon dont le stage a été accompli, sur l'aptitude témoignée par chaque stagiaire, et sur le parti qu'il a su tirer des observations pédagogiques.

D'autre part, comme il a été indiqué précédemment, les épreuves orales des concours d'agrégation consistent en deux leçons faites sur des questions de mathématiques élémentaires et spéciales. Ces leçons, faites après une préparation de quatre heures ou de trois heures, sont jugées à la fois d'après les connaissances théoriques et d'après les aptitudes pédagogiques des candidats.

Il convient de remarquer que si ces leçons ne mettent pas le futur professeur en contact direct avec les élèves, et ne prouvent pas, par cela même, d'une façon certaine, ses aptitudes pédagogiques, elles permettent néanmoins d'apprécier les qualités d'ordre, de méthode et de précision, qualités essentielles à un bon professeur.

3. *Culture mathématique et préparation pédagogique.*

Citons ici ce passage d'un ouvrage que Monsieur Gustave LANSON, directeur honoraire de l'Ecole normale supérieure, a consacré justement à cette Ecole:

« Il est certain que la formation philosophique et scientifique a toujours tenu plus de place à l'Ecole que la formation pédagogique; et cela a pu fournir à certains individus les ressources intellectuelles qui leur ont permis de chercher fortune hors de l'université. De temps à autre on s'est plaint, et parfois non sans raison qu'on n'accordât pas chez nous une importance suffisante à la préparation professionnelle que la destination spéciale de l'Ecole semblait exiger. Mais il est juste que le développement de la culture passe avant l'acquisition du métier; et l'une des sources de la valeur de notre enseignement secondaire est que, dans la formation de ses maîtres, on retarde le plus possible le moment où ils seront séparés du personnel destiné à l'enseignement supérieur et aux recherches originales. On s'occupe d'abord de faire des lettrés, des érudits et des savants solidement armés; et l'on fait ensuite des professeurs.

Ce n'est qu'aux degrés élémentaires de l'instruction, quand la somme des notions à transmettre est restreinte et strictement déterminée, que l'art de transmettre peut prendre le pas sur l'intérêt d'acquérir. A mesure qu'on s'élève à des degrés supérieurs, le professeur doit se rendre capable d'être surtout un éveilleur des esprits. Il faut qu'il étende sa culture le plus possible pour dominer à la fois son programme et ses élèves, pour répondre à tous les besoins, à tous les appels des intelligences dont il aura la charge. Il doit se faire d'abord une personnalité; réaliser toute celle dont il est capable, pour avoir des prises plus fortes et une pénétration plus profonde. La pédagogie théorique et pratique n'est certes pas négligeable. Mais là où l'action du maître, pour être efficace, doit rester libre et se diversifier infiniment, la pédagogie théorique, se réduit à quelques instructions sur le but de l'enseignement secondaire, sur la part qui revient à chaque discipline, et sur la psychologie des adolescents, à quelques conseils généraux, précis pourtant, sur ce qu'il convient de faire dans une classe, et surtout de ne pas faire. La pédagogie pratique, dont toute la vie du professeur sera une étude, doit, faute de temps, pendant le séjour à l'école, se réduire à quelques expériences dirigées dans lesquelles, mis en présence d'une vraie classe et guidé par un professeur expérimenté, le normalien se rend compte des exigences, des difficultés et des périls du métier.

Une bonne partie, d'ailleurs de l'instruction professionnelle est inséparable de l'enseignement scientifique. Exposer une question clairement et avec ordre, la discuter avec précision, être exact sans minutie ni encombrement, simplifier sans mutiler, montrer les idées générales sans perdre le contact du concret et de la vie: il n'y a pas de professeur français dans nos facultés, qui sous prétexte qu'il fait de la science pure, renonce à exiger de ses étudiants ces qualités d'exposition et à leur montrer, sur un sujet donné, comment on peut s'y prendre pour les avoir. Or n'est-ce pas là de la pédagogie, et de la meilleure, quoique le mot ne soit jamais prononcé ?

Voilà pourquoi à l'école, on a toujours parlé de science plutôt que de pédagogie. L'organe essentiel y a toujours été, non pas un lycée annexe qu'on n'a jamais réclamé, mais la bibliothèque, cette admirable bibliothèque de près de 400.000 volumes, pour la section des lettres, et les cinq laboratoires, — ces laboratoires illustrés par Sainte-Claire Deville et tant d'autres — pour la section des sciences. Là sont, pour nous, les centres de vie, les foyers d'activité... »

Rappelons aussi ces paroles, citées dans un récent ouvrage de M. Edouard Herriot *(Nos grandes écoles : Normale)*, et que prononça en 1903 Gaston Boissier, au moment de la réforme de l'Ecole normale supérieure: « Il n'y a pas de pédagogie qui tienne ! La première de toutes les règles, c'est que l'on n'enseigne bien aux autres que ce que l'on sait parfaitement soi-même ».

Ces lignes expriment l'opinion générale, mais non unanime, qui a prévalu jusqu'à présent en France, touchant la préparation scientifique et la préparation pédagogique aux fonctions de l'enseignement.

IV. — Perfectionnement ultérieur des professeurs.

a) et *b*) Les professeurs de mathématiques ne sont astreints à suivre aucun cours de vacances, ni aucune conférence d'ordre scientifique ou pédagogique.

La question du perfectionnement des connaissances théoriques ou pratiques des professeurs est considérée en France comme une question privée, ressortissant à l'initiative individuelle.

Il va sans dire que les professeurs de l'enseignement secondaire, considèrent comme de leur devoir, de se tenir au courant des progrès scientifiques ou des expériences pédagogiques qui peuvent avoir une influence sur leur enseignement.

Un assez grand nombre de professeurs de mathématiques de l'enseignement secondaire, sont membres de la Société mathématique de France, qui, par ses réunions bimensuelles et son bulletin, établit une liaison entre les professeurs des différents ordres d'enseignement.

Il existe d'autre part une *Association de Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement secondaire public*, comprenant à l'heure actuelle un millier de membres (presque tous les professeurs de mathématiques de lycées et collèges de garçons ou de jeunes filles), qui a pour but l'étude des questions intéressant l'enseignement des mathématiques et la défense des intérêts professionnels de ses membres. Cette association institue ou encourage des réunions, des discussions, des enquêtes sur l'enseignement des mathématiques en France et à l'étranger. Elle publie un bulletin qui paraît au moins trois fois par an.

Les questions actuellement à l'étude, et qui font l'objet d'une